

Madame la Présidente du Directoire, Monsieur le Président du Directoire,
Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général,

La situation épidémiologique en France se dégrade de manière très rapide et préoccupante, nous faisons face aujourd'hui à une seconde vague de l'épidémie de COVID-19 qui impacte fortement le système de santé et met en tension les hôpitaux franciliens.

La première vague du printemps dernier a impacté spécifiquement les plus fragiles de nos concitoyens. La surmortalité dans les territoires populaires, notamment chez les personnes en logement surpeuplé ou chez les personnes issues de l'immigration, a été particulièrement aggravée. Cette situation nous crée une responsabilité sociale majeure face à la deuxième vague, et plus encore dans le parc social où le bailleur est un acteur privilégié de la prévention de l'épidémie, en tant que principal élément protecteur des habitants et par la structuration de la vie sociale des habitants autour de ses salariés gardiens, agents de proximité ou gestionnaires.

Ainsi, pour faire face à la très forte recrudescence de l'épidémie, votre mobilisation et celle de vos collaborateurs est indispensable pour intensifier nos actions de prévention. D'une part, en renforçant l'information de proximité auprès des familles, trop de personnes considérant encore l'épidémie comme distante ou ne sachant comment y faire face. Pour cela, vous trouverez jointe à ce courrier une affichette que nous vous demandons de disposer dans chacun des halls d'immeubles.

D'autre part, en continuant à former vos agents de proximité afin, notamment, d'aider un locataire à faire face à un besoin d'isolement en cas de COVID, de convaincre des usagers de l'espace public ou des ascenseurs de porter un masque, de savoir repérer les possibilités de test à proximité. Pour cela, des outils de sensibilisation et de formation développés par le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé (CODES) sont à votre disposition, en présentiel ou à distance. D'autres pourront être créés rapidement en fonction de vos besoins.

Nous mesurons votre engagement personnel et la mobilisation de vos équipes lors de la première vague. Il est aujourd'hui nécessaire de redoubler d'efforts, d'inventer à nouveau, dans l'urgence d'une situation qui prend de nouvelles formes, pour protéger les franciliens les plus fragiles.

Les équipes de l'Agence régionale de santé Ile-de-France se tiennent à votre disposition pour échanger via l'adresse ars-idf-dpsri@ars.sante.fr

Nous savons pouvoir compter sur vous, et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France


Aurélien ROUSSEAU

Le Président de l'AORIF


Jean-Luc VIDON